

# Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes



Bulletin municipal

# L'ÉCHO

OCTOBRE 2017  
Numéro 10

## MOT DU MAIRE

Le cinq novembre journée d'élection dans notre municipalité, un moment important pour la population. C'est le temps de prendre une décision sur le choix des candidats, quand on vote cela nous donne le droit de critiquer. La démocratie est signe de liberté d'expression. J'espère que la population votera en grand nombre, c'est primordial pour savoir ce que la population désire, une chance unique vous est offerte.

Le 12 novembre, l'organisation du marché de Noël de Champlain s'installera dans notre salle communautaire. Plusieurs artisans offriront leurs produits, allons les encourager.

Cet automne est une saison magnifique, je vois plusieurs personnes faire une marche dans le village, suivons leur exemple pour être en forme. Les automobilistes soyez prudents lorsque vous les voyez.

Une dernière fois, je vous invite à venir voter en grand nombre. Soyons fiers de notre municipalité.

**Jean-Claude Milot, maire**

## MERCI AUX MEMBRES SORTANTS

Je tiens à remercier les deux membres sortants du Conseil de la municipalité soit messieurs Daniel André Thibeault et Frédéric Morissette pour le temps qu'ils ont consacré et les efforts considérables qu'ils ont déployés en vue de promouvoir les activités des dossiers des loisirs et à leurs réalisations.

Merci à vous deux !

**Tania Imhof,  
Directrice générale**

## Dans ce numéro

ÉLECTION 2017 .....	2
ÊTES-VOUS inscrits? .....	2
Consommation d'eau .....	2
Bibliothèque .....	3
Résidence 4 saisons .....	3
TAC .....	3
Divers communiqués .....	3
La cheminée / ramonage .....	4
Divers communiqués .....	4
CAB / Collecte de denrées ..	5
Rappel/Paniers de Noël .....	5
Divers communiqués .....	5

# NOUVELLES MUNICIPALES

## COLPORTAGE

Il est interdit de colporter sans permis. Il faut obtenir un permis de colporteur, une personne doit déboursier deux cent dollars pour sa délivrance.

Le permis est sans frais pour toute personne qui sollicite un don dans un objectif charitable ou qui donne des publications, brochures et livres à caractère moral ou religieux ou pour tout étudiant.

Le permis est valide pour une période de deux mois et non renouvelable en dedans d'une période de douze mois. **Le permis doit être visiblement porté par le colporteur** et remis sur demande, pour examen, à un agent de la paix ou toute personne désignée par le conseil municipal.

Il est interdit de colporter entre 20 h et 10 h.

Quiconque contrevient commet une infraction et est passible d'amende de 200\$, en plus des frais. **Veillez aviser la municipalité si un colporteur sans permis se présente à votre maison, l'inspecteur municipal ira à sa rencontre au 819 295-3782**

## REMERCIEMENTS

Guyène de la cantine la Patate Rouge vous remercie pour la belle saison 2017 et vous dit à l'an prochain.

## ÉLECTION 2017

Voici les dernières nouvelles concernant les candidatures pour les élections 2017, quatre (4) candidats sont élus par acclamation c'est-à-dire sans opposition :

- Poste conseiller #1 M. Claude Lavoie
- Poste conseiller #2 Mme Thérèse Thivièrge
- Poste de conseiller #4 Mme Nicole Grenon
- Poste de conseiller #5 Mme Françoise Asselin

Trois (3) postes sont en élection :

- Maire : M. Jean-Claude Milot et Mme Mirka P. Bourdages
- Conseiller #3 : M. Jacques Lefebvre et M. Gilles Veillette
- Conseiller #6 : M. Robert Normandin et M. Yan Normandin

## ÊTES-VOUS INSCRITS?

Vous avez reçu la semaine passée **une lettre** portant le titre « **Êtes-vous inscrit sur la liste électorale municipale** » vous informant de votre inscription ou non-inscription à la liste électorale. Il est de votre devoir de mettre à jour la liste électorale afin d'ajouter ou d'annuler votre nom.

La commission de révision siègera sur 2 plages horaires pour recevoir toute demande de correction, d'inscription ou d'annulation sur la liste électorale.

**MARDI 17 octobre entre 19h à 22h**  
**MARDI 24 octobre entre 14h30 et 17h30**

600, rue de l'Église  
Saint-Luc-de-Vincennes

## CONSOMMATION DE L'EAU POTABLE

Nous avons présentement un seul puits d'eau potable en fonction. Les statistiques démontrent qu'un seul puits peut fournir aisément la consommation en eau de notre municipalité. En novembre, il y aura des travaux de réhabilitation du second puits. D'ici là, nous demandons à la population de porter une attention particulière à leur consommation d'eau. Merci de votre collaboration!

**Sylvain Brien, inspecteur municipal**  
**819-696-7490**

# DIVERS COMMUNIQUÉS

## BIBLIOTHÈQUE



Les bénévoles vous accueillent les **mardis** de chaque semaine entre **18h30 et 20h** ainsi que les **mercredis 1er et 22 novembre** de **9 h à 11 h**.

**Au plaisir de vous rencontrer et bonne lecture !**



## JEUX DES AINÉS

Les Lundis, à **13 h** et l'heure d'arrivée est à 12 h 30.

Informations:

**Claudette Beaudoin**  
**819-295-3462**

## RÉSIDENCE 4 SAISONS

Madame Mailhot et monsieur Neault veulent vous préciser que suite à un événement incontournable des rumeurs ont circulé que la Résidence 4 saisons avait été vendue. Ils tiennent à vous rassurer que ce n'est pas le cas, et ils sont fiers de faire partie de votre communauté et cela pour encore plusieurs années.

**Une visite des installations de la Résidence est prévue le 31 octobre à 14h et ils seront ravis de vous recevoir.**



### Résidence 4 Saisons

561, rue Principale  
Saint-Luc-de-Vincennes G0X 3K0  
819 295-5154

Courriel:  
residence4saisons@gmail.com

## RAMASSAGE DE CANETTES

Le comité des Loisirs et Social fera sa journée de cueillette le **28 octobre en avant-midi**

En cas de pluie, la cueillette sera remis le lendemain, soit le 29 octobre en avant-midi.

Les bouteilles et les canettes seront ramassées par nos bénévoles. Veuillez les déposer près de la route.

**Merci pour votre générosité!**

## TAC LE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF



LE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES offrira le transport adapté et collectif **gratuitement** pour les élections municipales aux dates suivantes :

- Dimanche le **29 octobre** pour le **vote par anticipation**
- Dimanche le **5 novembre** pour la **journée des élections**

**Il faut réserver votre place, le mercredi de la semaine précédant le vote avant 14h.**

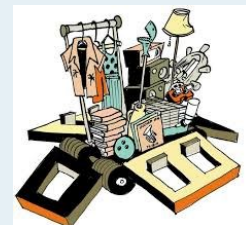
Pour les **organismes** qui désirent avoir plus de renseignements sur nos services, vous pouvez téléphoner et Victor Rousseau Trépanier se fera un plaisir de vous donner l'information.

**Transport adapté et collectif des Chenaux : 819-840-0968 poste 1**

## REMERCIEMENTS

Le comité des Loisirs remercie Françoise Asselin pour son implication lors de la vente de garage du 7 octobre.

Le comité a amassé la somme de 155\$.



# DIVERS COMMUNIQUÉS



## HALLOWEEN-PRUDENCE

Des *spiderman*, des personnages *papa-trouille*, des *moana*, des princesses, des super-



héros et autres personnages favoris des tout-petits Lucois et Lucoises se préparent à prendre d'assaut les rues en quête de sucreries, le **31 octobre**. Invitation à la population à mettre bien en vue vos décorations, d'illuminer vos maisons afin d'offrir quelques bonbons aux enfants. Faites revivre la



magie de l'Halloween...

**Une tournée en toute sécurité!**

## CONVOCATION Église St-Luc-de-Vincennes

Vous êtes toutes et tous conviés à une rencontre qui se tiendra **dimanche le 26 novembre à 10h00 (après la célébration eucharistique)**, à la sacristie de l'église de St-Luc.

Lors de cette rencontre vous serez appelés à proposer des personnes qui pourraient être reconnues pour faire partie de la future Équipe de vie communautaire qui animera notre milieu au sein de la nouvelle paroisse qui entrera en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les membres du TRIO pourront bien sûr être proposés pour composer cette nouvelle équipe d'animation.

Pour une décision éclairée, nous prendrons le temps de clarifier les rôles et les responsabilités de l'Équipe de vie communautaire.

Des bénévoles de la communauté, soutenus par un membre de l'Équipe pastorale paroissiale, animeront cette rencontre.

Espérant une grande participation de votre part !

Votre TRIO pastorale

## LA CHEMINÉE- LE RAMONAGE

### Chroniques de prévention des incendies

#### Le chauffage au bois

L'utilisation des appareils de chauffage au bois comme chauffage d'appoint est populaire, surtout depuis la crise du verglas. Il faut donc être bien informé des risques inhérents à l'usage de ce type d'appareil. D'ailleurs, c'est durant les mois d'hiver que les feux de cheminées sont les plus fréquents.

#### Faire un bon achat

• Vérifiez si le sceau de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) ou de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (US/EPA) apparaît sur l'appareil que vous voulez acquérir. Ces appareils certifiés réduisent de façon marquée les émissions polluantes de fumée et de cendre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison.

#### Des professionnels pour installer et inspecter

- Faites installer le foyer ou le poêle à bois ainsi que la cheminée par un professionnel.
- Faites inspecter le foyer et la cheminée au moins une fois par an par un professionnel, idéalement avant le début de la saison froide.
- Faites inspecter la cheminée si le mur derrière le poêle à bois devient chaud.

#### Le ramonage pour éliminer la créosote

- Faites ramoner la cheminée par un professionnel au moins une fois par année ou à toutes les cinq cordes de bois brûlés si vous utilisez beaucoup votre appareil. Il est préférable de la faire ramoner au printemps, car les dépôts de créosote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de créosote;
- À l'automne, examinez votre cheminée, à l'aide d'un petit miroir, afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.);
- Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la créosote. Toute la maison pourrait y passer.
- Ne vous fiez pas aux bûches ou aux additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la créosote alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 à 90 %.

#### Conseils pour bien brûler et pour limiter les dépôts de créosote :

- Utiliser du bois de qualité et sec. Le bois vert augmente la formation de créosote;
- Brûler du bois fendu en bûches de petites tailles. Elles brûleront plus proprement, formant moins de créosote;
- Faire brûler peu de bûches à la fois.
- Laisser entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et produisant moins de fumée. De plus, les flammes ne dégageront pas de produits toxiques.

**La créosote est un dépôt formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un bon ramonage peut l'éliminer.**

#### SAVIEZ-VOUS QUE...

- Qu'il faut jeter les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tous matériaux combustibles, car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures;
- Qu'il faut installer au moins un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) quand vous avez un appareil à combustion ou un garage annexé à votre maison;
- Qu'il faut installer un avertisseur de fumée à tous les étages de la demeure, y compris le sous-sol.

#### Si le feu prend dans la cheminée...

- Fermez la clé;
- Sortez immédiatement;
- Composez le 9-1-1 de chez un voisin.

# DIVERS COMMUNIQUÉS

## COLLECTE DE DENRÉES

### Grande collecte de denrées

Les jeudi 23 et vendredi 24 novembre prochain, se tiendra la Grande collecte de denrées dans toute la Mauricie. Le Centre d'action bénévole de la Moraine est le seul organisme accrédité par Moisson Mauricie /CDQ offrant un service de comptoir alimentaire dans la MRC des Chenaux.

Nous participerons donc à cette grande mobilisation mauricienne dans trois des épiceries du territoire desservi par le Centre, soit le Marché Masson à Saint-Maurice, le Marché Bonichoix de Saint-Stanislas et l'Intermarché de Saint-Narcisse qui nous soutiennent fidèlement. De précieux bénévoles vous accueilleront chaleureusement afin de recueillir vos dons. Vous pourrez faire un don en denrées non périssables ou en argent selon votre choix.

Toutes les denrées amassées serviront, dans chacune des municipalités respectives, pour les paniers de Noël des personnes et familles moins favorisées. Le Centre distribue annuellement près de 100 paniers de Noël dans son milieu. Au-delà des denrées, chaque panier reçoit cadeaux, tricot, livres, etc. choisis avec soin et attention pour chacun et chacune.

**Nous vous remercions à l'avance de votre générosité et nous souhaitons vous rencontrer en grand nombre lors de cette activité !**

## RAPPEL / PANIERS DE NOËL

Pour les personnes et familles ayant un faible revenu, le Centre d'action bénévole de la Moraine offre la possibilité de faire la demande pour un panier de Noël.

Ce service est offert aux personnes et familles résidant sur le territoire desservi, soit St-Narcisse, St-Luc-de-Vincennes, St-Stanislas et St-Maurice. **Les inscriptions débutent le mardi 10 octobre et se terminent le vendredi 10 novembre 2017.**

Si vous désirez en faire la demande, ou pour vérifier votre éligibilité ou pour toute autre information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418-328-8600.



## CERCLE DE FERMIERES Les Genevoises

Le cercle de fermières Les Genevoises vous invite à la journée des fermières dimanche le 19 novembre de 10 h à 16 h30 à la salle municipale de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

En plus du salon des exposants et du Pot-au-feu, cette année nous innovons avec un **atelier de décoration de bas de Noël** pour les enfants de 4 à 7 ans, en après-midi. Pour cet atelier au coût de 5 \$, les parents doivent inscrire les enfants avant le 7 novembre auprès de Nadia Armstrong au 418 362-2297

ou à

[nadarmstrong@hotmail.com](mailto:nadarmstrong@hotmail.com)

Les profits seront versés à l'organisme OLO. Nos exposants en agro-alimentaire, artisanat, bijoux, fer forgé et bien plus encore se feront un plaisir de vous aider à choisir vos cadeaux de Noël.

Et que dire d'une bonne soupe repas ou d'une tourtière avec ses accompagnements sans oublier le succulent pouding de nos grands-mères.

N'oubliez pas :

**Dimanche le 19 novembre à Ste-Geneviève de Batiscan**

**Informations:**

Claude Panneton  
418 362-2154

## *Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes*

600, rue de l'Église  
Saint-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0  
Téléphone & télécopie : 819 295-3782  
**municipalite@stlucdevincennes.com**  
Site Internet : [www.stlucdevincennes.com](http://www.stlucdevincennes.com)

### **HEURES D'OUVERTURE**

**8 h 30 à 12 h et 12 h 30 à 16 h  
du lundi au vendredi**

Bibliothèque municipale : 819 295-3608  
Salle communautaire : 819 295-3608  
Urgence-Environnement : 1-866-694-5454  
Urgence-Sécurité civile : 1-866-776-8345  
Services d'ambulancier et d'incendie : 911  
Sûreté du Québec : 310-4141  
CLSC Sainte-Geneviève: 1-855-537-5530

## Le Conseil municipal

### *Le maire :*

*À VENIR*

### *Les conseillers :*

*Françoise Asselin 819 295-3514*

*Nicole Grenon 819 295-3660*

*À VENIR*

***La prochaine séance ordinaire  
Lundi, le 13 novembre 2017 à 20 h***

## SERVICES ET ACTIVITÉS

### ***Inspecteur municipal***

si urgence : 819 696-7490

### ***MRC des Chenaux***

#### ***Service de l'Aménagement et de l'Urbanisme***

***Inspecteur en bâtiment***, Francis Dubreuil poste 2212  
et ***Nathalie Douville*** poste 2204  
819 840-0704  
[info@mrcdeschenaux.ca](mailto:info@mrcdeschenaux.ca)

### ***Bibliothèque municipale***

***Responsable***, Colette Normandin  
819 295-3608  
[biblio097@reseaubibliocqlm.qc.ca](mailto:biblio097@reseaubibliocqlm.qc.ca)

### ***Comité des Loisirs et Social St-Luc-de-Vincennes***

***Président***, Simon Beaudoin  
819 609-5291 [loisirstluc@outlook.com](mailto:loisirstluc@outlook.com)

### ***Club de l'Âge d'Or***

***Présidente***, Denise Thibeault  
819 295-3293

### ***Popote roulante***

***Responsable***, Huguette M. Dubois  
819 295-3407

### ***Société d'histoire***

***Responsable***, Denise Thibeault  
819 295-3293

### ***Les membres du conseil de la Fabrique***

***Président***, Jacques Lefebvre  
819 295-3242

***Secrétaire*** : Huguette Massicotte

***Marguillers*** : Céline Caron, Claudette Beaudoin,  
Gérard Dufresne, Robert Dufresne, Diane Germain  
et Jacques Lefebvre.

***Secrétaire trésorière*** : Dany Brouillette  
Pour la joindre le lundi et mercredi de 9h à 12 h  
et 13h30 à 16h, au 418 362-2616

### ***Baptême, mariage, funérailles, sépulture***

Lise Loranger 819 295-3060

***Pour obtenir de l'information sur l'un ou l'autre des comités, communiquez  
directement avec le responsable de chaque comité.***

